PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION - MODULE B

Technique de fade

Maîtrise du dégradé à la tondeuse

Formation professionnelle continue – présentielle

1 jour	À partir de 500 €	4 places	Lyon 3e
7h30 de formation effective	par stagiaire selon l'effectif, tête malléable et modèle réel inclus	effectif maximum par session (dérogation possible)	Hone Space - 225 Rue Duguesclin

1 · PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

Public visé	Professionnels de la coiffure et du barbering (coiffeurs, barbiers, apprentis en fin de cursus) souhaitant maîtriser la réalisation d'un dégradé propre et maîtrisé à la tondeuse.
Prérequis	Maîtriser les fondamentaux de la coupe : lecture des zones du crâne, gestion de la tension et de la projection du cheveu, exécution d'une coupe structurée aux ciseaux. Ce niveau est apprécié en amont de l'inscription, lors du positionnement. Aucun titre ou diplôme n'est exigé et le stagiaire atteste sur l'honneur satisfaire à cette condition lors de son inscription.
Niveau à l'entrée	Le module A « Géométrie dans l'espace – Structure de coupe aux ciseaux » permet d'acquérir ces fondamentaux et est vivement recommandé, sans constituer une condition d'accès : un professionnel disposant déjà de ces acquis, par son expérience ou par une autre formation, peut accéder directement à ce module.
Matériel requis	Le stagiaire apporte son matériel professionnel personnel : tondeuse, sabots, ciseaux et l'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation d'un dégradé.
Matériel fourni	La tête malléable et son trépied sont fournis par l'organisme, la tête malléable étant incluse dans le tarif. Le modèle réel de la mise en pratique de l'après-midi est fourni par l'organisme. Le lieu de formation est équipé pour la pratique.

2 · OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les principes techniques du dégradé (fade) : gestion des longueurs, zones de transition, fondus progressifs et raccords entre les différentes hauteurs de coupe ;
- Maîtriser l'utilisation de la tondeuse et de ses sabots dans une logique de dégradé : choix des hauteurs, angles de travail, techniques de fondu ;

- Exécuter un dégradé complet et maîtrisé sur modèle réel, en assurant la propreté des transitions et la cohérence du résultat final ;
- Diagnostiquer et corriger les défauts courants d'un dégradé (démarcations, lignes, irrégularités) avec méthode.

3 · CONTENU DE LA PRESTATION

La journée est construite en trois temps : un apport théorique et une démonstration le matin, une première pratique sur tête malléable, puis une mise en pratique sur modèle réel l'après-midi.

HORAIRE	CONTENU
9h15 – 9h30	Accueil des stagiaires (hors temps de formation effectif).
9h30 – 10h15	Apport théorique : principes du dégradé (fade) ; lecture des zones de transition ; choix des hauteurs et des sabots ; angles de travail et techniques de fondu à la tondeuse.
10h15 – 11h00	Démonstration simplifiée par le formateur : réalisation d'un dégradé pas à pas, décomposition des gestes et des intentions techniques. Questions / réponses en continu.
11h00 – 13h00	Première mise en pratique individuelle supervisée sur tête malléable : premier essai de dégradé, prise en main des gestes démontrés.
13h00 – 14h00	Pause déjeuner (non comprise dans le temps de formation).
14h00 – 17h30	Mise en pratique sur modèle réel : réalisation d'une coupe complète intégrant un travail de dégradé, en appliquant la technique démontrée le matin. Accompagnement individualisé du formateur et corrections en temps réel. Perfectionnement des finitions et travail des zones de transition. Temps dédié en fin de séquence à la prise de photos et de vidéos du résultat final sur chaque modèle.
17h30 – 18h00	Bilan individuel et collectif : débrief coupe par coupe, stagiaire par stagiaire. L'attestation de formation et le support de cours sont adressés par courriel le lendemain de la formation. Questionnaire de fin de session.

4 · DURÉE

Durée	1 journée – 7h30 de formation effective
Horaires	9h30 – 18h00 (accueil à partir de 9h15)
Pauses	1 heure de pause déjeuner, non comprise dans le temps de formation.

5 · MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription se déroule en quatre étapes :

1. Manifestation d'intérêt, au choix : en remplissant le formulaire d'inscription en ligne sur **formation.tomlemat.fr**, par email à **contact@tomlemat.fr** ou par téléphone au **06 52 30 33 89**, en indiquant la session souhaitée. Toute demande reçue via le formulaire fait l'objet d'un retour de l'organisme pour la suite du parcours d'inscription.
2. Envoi du questionnaire de préinscription et de positionnement, à compléter et retourner avant la session.
3. Établissement et signature de la convention de formation professionnelle.

4. Versement de l'acompte de 30 % du prix total, qui confirme la réservation de la place. Le solde de 70 % est réglé au plus tard le jour de la session.

Délai d'accès	L'inscription est possible jusqu'à **7 jours calendaires avant la date de session**, dans la limite des places disponibles.
Effectif	4 stagiaires maximum par session. Pour une session à inscriptions individuelles, en deçà de trois (3) stagiaires inscrits, l'organisme se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la session, sans que cela constitue une obligation : il peut également choisir de la maintenir à la date prévue. Le stagiaire est informé de la décision au plus tard 7 jours calendaires avant la date prévue et bénéficie, à son choix, de la nouvelle date proposée ou du remboursement intégral des sommes versées. Pour une demande sur-mesure (groupe déjà constitué, session privée), aucun effectif minimum n'est requis. À titre exceptionnel, à la demande d'un salon ou d'un groupe déjà constitué, un effectif supérieur peut être envisagé après étude de la demande et adaptation des moyens pédagogiques.
Lieu	Hone Space - 225 Rue Duguesclin, 69003 Lyon

RÉTRACTATION & CONDITIONS D'ANNULATION

Droit de rétractation. Si tu signes la convention à distance et à titre non professionnel, tu disposes de quatorze (14) jours calendaires pour te rétracter, sans motif. Les inscriptions étant ouvertes jusqu'à 7 jours avant la session, il peut arriver que la signature intervienne à moins de 14 jours de la date. Dans ce cas, la convention comporte une déclaration par laquelle tu demandes que la formation débute à la date prévue et tu renonces au bénéfice de ce délai : cette déclaration conditionne l'inscription à la session concernée. Si tu préfères conserver ton délai complet, tu es orienté vers une session ultérieure. La rétractation reste possible jusqu'à la fin de la journée. Exercée avant le début de la formation, elle donne lieu au remboursement intégral des sommes versées, acompte inclus ; exercée après le début de la journée, seule la part déjà réalisée reste due. Une fois la journée intégralement suivie, le droit de rétractation est définitivement éteint et aucun remboursement ne peut être réclamé à ce titre.

Annulation de ton fait. Hors exercice du droit de rétractation ci-dessus, et pour toute inscription professionnelle : plus de 7 jours calendaires avant la session : annulation sans frais, acompte remboursé ou report sur une prochaine session, à ton choix. 7 jours calendaires ou moins avant : l'acompte de 30 % est conservé à titre d'indemnité forfaitaire, sauf cas de force majeure justifié. Absence le jour J sans avoir prévenu : la totalité du prix reste due.

Annulation de notre fait. Tu es informé au plus tard 7 jours calendaires avant la date prévue et tu choisis entre le report sans frais et le remboursement intégral des sommes versées, acompte inclus.

6 · TARIFS

Prix par stagiaire	**Tarif par personne pour la journée, tête malléable incluse :** 1 stagiaire : 1 500 € · 2 stagiaires : 750 € / personne · 3 stagiaires et plus : 500 € / personne. **Sessions à inscriptions individuelles :** le tarif arrêté à la signature est ferme et n'est jamais majoré si l'effectif se révèle inférieur. En deçà de 3 stagiaires inscrits, l'organisme se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la session. **Demandes sur-mesure (groupe déjà constitué, session privée) :** aucun effectif minimum n'est requis ; la formation peut être réalisée à partir d'un stagiaire, au tarif correspondant à l'effectif indiqué ci-dessus. Le tarif applicable est déterminé par le nombre de stagiaires inscrits à la session, confirmé lors de la contractualisation.
Régime de TVA	Exonéré de TVA au titre de l'article 261-4-4° du Code général des impôts. Aucune taxe supplémentaire ne s'ajoute au prix indiqué.
Compris dans le tarif	La journée de formation, la tête malléable, le modèle réel de l'après-midi, le support de cours et l'attestation de fin de formation. Le matériel de coupe personnel du stagiaire n'est pas fourni.
Règlement	Acompte de 30 % du prix total à la signature de la convention, solde de 70 % au plus tard le jour de la session. Virement bancaire.
Financement	Cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un OPCO ou un FAF. Le règlement se fait dans tous les cas directement auprès de l'organisme de formation : tu avances les frais, puis tu demandes le remboursement à ton financeur à l'issue de la session, sur présentation de la facture acquittée, de l'attestation de fin de formation et du certificat de réalisation. L'accord de prise en charge doit impérativement être obtenu avant le début de la formation. Contacte-nous en amont de l'inscription pour la constitution du dossier.

7 · MÉTHODES MOBILISÉES

- Apport théorique en début de journée : principes du dégradé, zones de transition, choix des hauteurs et techniques de fondu à la tondeuse
- Démonstration simplifiée en temps réel par le formateur, décomposée geste par geste
- Première pratique individuelle supervisée sur tête malléable, fournie et incluse dans le tarif
- Mise en pratique sur modèle réel fourni par l'organisme l'après-midi : coupe complète intégrant un travail de dégradé
- Corrections individuelles et accompagnement personnalisé tout au long de la journée
- Support de cours pédagogique adressé par courriel à chaque stagiaire le lendemain de la formation
- Groupe limité à 4 stagiaires pour garantir un suivi individualisé, sauf dérogation exceptionnelle accordée à un groupe déjà constitué
- Bilan individuel et collectif en fin de journée

8 · MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis est formative et continue tout au long de la journée. Elle est tracée par le formateur sur une grille d'évaluation critériée de 14 critères notés de 0 à 3 (soit 42 points), répartis en trois familles : compréhension et analyse, exécution technique, posture et autonomie professionnelle. La grille comporte une zone de commentaire individuel pour chaque stagiaire. Aucune épreuve finale notée n'est organisée.

Positionnement initial	Questionnaire de préinscription et de positionnement pédagogique, complété avant la session. Il situe le niveau d'acquis du stagiaire sur les fondamentaux de la coupe.
Évaluation formative continue	Observation et corrections en temps réel pendant la démonstration et les deux temps de pratique, tracées sur la grille d'évaluation critériée : propreté des transitions, régularité du fondu, choix des hauteurs et des sabots, maîtrise du geste à la tondeuse, absence de démarcations, qualité des finitions.
Bilan de fin de journée	Bilan individuel et collectif : retour personnalisé coupe par coupe à chaque stagiaire, avec restitution des points forts et des axes de progression, puis recueil du ressenti du groupe. Ce temps d'échange n'est pas une épreuve d'évaluation.
Niveau de sortie	Trois niveaux possibles : acquis · acquis avec axes de progression · en cours d'acquisition.
Fin de session	Questionnaire de fin de session rempli par chaque stagiaire en fin de journée (inclut l'émargement du soir).
Document délivré	Attestation de fin de formation adressée par courriel le lendemain de la formation, accompagnée du certificat de réalisation.

9 · ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Si tu es concerné, prends contact avec notre référent handicap avant ton inscription : signale-le au plus tard quinze (15) jours avant la date de la session : nous étudierons ensemble les adaptations possibles – aménagement du poste de travail, du rythme, des supports ou des modalités d'évaluation – afin de te permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

Si les adaptations nécessaires dépassent nos moyens, nous t'orienterons vers un acteur spécialisé de l'accompagnement à la formation des personnes en situation de handicap (Agefiph, Ressource Handicap Formation de ta région, ou organisme partenaire adapté à ta situation).

> **Référent handicap : Tom Le Mat**
> contact@tomlemat.fr – 06 52 30 33 89
> Le lieu de formation, Hone Space, est accessible aux personnes à mobilité réduite.

10 · CONTACTS

Organisme de formation	**TOM LE MAT - 225 Rue Duguesclin, 69003 Lyon**
SIRET / NDA	101 617 827 00015 / 84692651469
Référent pédagogique et formateur	Tom Le Mat - contact@tomlemat.fr - 06 52 30 33 89
Référent handicap	Tom Le Mat - contact@tomlemat.fr - 06 52 30 33 89
Réclamations	Toute réclamation peut être adressée par écrit à contact@tomlemat.fr ou par courrier recommandé avec accusé de réception. Une réponse est apportée dans un délai de dix (10) jours ouvrés à compter de la réception, selon la procédure de traitement des réclamations de l'organisme.
Site web	formation.tomlemat.fr

Document mis à disposition du public préalablement à toute contractualisation · Version 1.1 · septembre 2026